

# COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE (CN2i)



cn2i

410, boulevard Charest Est, C.P. 1547, Succursale  
Terminus, Québec, QC, G1K 7J6  
Tél. : 418-686-3233

Coopérative de producteurs ayant pour membres les  
coopératives de solidarité suivantes :

La Tribune <https://www.latribune.ca/>

La Voix de l'Est <https://www.lavoixdelest.ca/>

Le Droit <https://www.ledroit.com/>

Le Quotidien <https://www.lequotidien.com/>

Le Nouvelliste <https://www.lenouvelliste.ca/>

Le Soleil <https://www.lesoleil.com/>

## TYPE DE CONVERSION

- D'entreprise à capital-actions à une coopérative de producteurs et six coopératives de solidarité

## SECTEUR

- Information / Journalisme / Publication

## APPUYÉE PAR

- Investissement Québec, Caisse d'économie solidaire Desjardins, Desjardins Capital, Fondation, Fonds de solidarité FTQ, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Réseau d'investissement social du Québec, MCE Conseils.

## RETOMBÉES POUR LA COMMUNAUTÉ

- Plus de 300 emplois préservés
- Accès maintenu à l'information régionale

## Chronologie de la conversion

### DÉROULEMENT DE LA CONVERSION

- Dans un secteur d'activité économique en grande difficulté depuis plusieurs années, les médias régionaux détenus par le Groupe Capitaux Médias Inc. (GCM) rencontrent des difficultés financières dès 2017.
- En août 2019, GCM, malgré l'aide et le financement reçus des gouvernements fédéral et provincial, annonce son intention de se protéger de ses créanciers.

- Les travailleurs de chaque journal régional forment des comités de relance et déposent un plan commun d'acquisition au syndic pour la reprise des journaux sous forme de structure coopérative. La démarche est menée par MCE Conseils, conseillers stratégiques.
- En novembre 2019, une campagne de financement se prépare pour demander l'appui de la communauté, soit les lecteurs et les annonceurs.
- 23 décembre 2019, GCM annonce la vente de ses six quotidiens régionaux à une nouvelle entité : la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i).
- En mars 2020, le financement par les partenaires est confirmé.

## Leçons tirées de la conversion

- L'importance du secteur des médias, la taille des organisations impliquées et leur visibilité ont permis une mobilisation importante de la communauté, soit les lecteurs et les annonceurs.
- Des concessions importantes de la part des travailleurs (perte du fonds de pension, gel de salaire et attribution de 5% du salaire sous forme de parts privilégiées) ont contribué à la conversion.
- La mobilisation a incité les partenaires financiers à appuyer la relance des médias régionaux sous forme de coopératives.
- La présence de professionnels de l'information éduqués et mobilisés a facilité la formation sur le modèle coopératif.
- L'enjeu de la situation économique précaire de GCM (endettement et modèle économique non-viable à court et long termes) a forcé les acteurs à agir rapidement.
- La présence de MCE Conseils, experte en conversion coopérative, a fait converger les forces pour convaincre le syndic du potentiel de la conversion coopérative.
- Les appuis d'organisations influentes, notamment le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Chantier de l'économie sociale, la Coopérative de développement régional du Québec et les syndicats ont permis de structurer le projet et de mobiliser les bailleurs de fonds.

## Principaux défis et réponses

La situation financière précaire et le court délai pour agir et maintenir les journaux en activité étaient critiques. GCM était en faillite et plus de 300 emplois bien rémunérés étaient en jeu.

- La CN2i et les coopératives régionales ont bénéficié de plusieurs appuis de la part des communautés, du gouvernement, de partenaires financiers et d'experts du domaine des relations du travail et du développement coopératif.

La conversion en coopérative a coïncidé avec le début de la pandémie de la COVID-19, ajoutant aux défis rencontrés.

- Le plan de mise en place de la CN2i prévoyait un virage numérique en 2021-2022. Il a été devancé et l'impression quotidienne a été presque entièrement remplacée par la publication de nouvelles en ligne. L'édition papier est maintenant disponible uniquement les samedis.

La coordination et la structuration des opérations entre les journaux devaient être équitables et financièrement viables pour chaque journal. De plus, la conversion en coopérative impliquait une transformation importante de la structure de gouvernance, le centre décisionnel étant auparavant centralisé.

- La structure coopérative permet le maintien d'un ancrage régional fort par l'entremise des coopératives de solidarité régionales.
- Le regroupement des coopératives régionales en tant que membres de la CN2i facilite la prise de décision collective et le partage de responsabilités.